

La convention de partenariat

entre

la Commission scolaire Riverside

et

le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

le 5 mai 2010

Les références au cadre légal et réglementaire :

La convention de partenariat entre le ministre et la commission scolaire est conclue dans le cadre des dispositions de la Loi sur l'instruction publique et des règlements applicables aux commissions scolaires.

Elle permet de mettre en lien la responsabilité confiée au ministre, par l'article 459 de la Loi, de veiller à la qualité des services éducatifs dispensés par les commissions scolaires avec celle confiée à la commission scolaire par l'article 207.1, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population.

En vertu de l'article 209.1, en préalable à la conclusion de la convention de partenariat, la commission scolaire doit inclure dans son plan stratégique des orientations stratégiques et des objectifs qui tiennent compte :

- ✓ des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère;
- ✓ des autres orientations, buts fixés et objectifs mesurables déterminés par le ministre, en application de l'article 459.2, en fonction de la situation de la commission scolaire.

Le but de la convention :

Tel que prévu à l'article 459. de la Loi sur l'instruction publique, le but de la convention de partenariat est de convenir entre le ministre et la commission scolaire des mesures requises pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de la commission scolaire.

L'article 459.3 stipule qu'elle porte notamment sur les éléments suivants :

- ✓ les modalités de la contribution de la commission scolaire à l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables déterminés par le ministre;
- ✓ les moyens que la commission scolaire entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique;
- ✓ les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par la commission scolaire.

Contexte général

La Commission scolaire Riverside offre des programmes et des services à environ 10,500 élèves du secteur des jeunes et du secteur des adultes qui sont admissibles à recevoir l'enseignement en anglais et qui sont domiciliés sur le territoire de la Montérégie. Riverside dessert un territoire de 7,500 km² qui s'étend de Sorel au nord et longe le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Sainte-Catherine à l'ouest, jusqu'à la frontière des États-Unis au sud et plusieurs kilomètres à l'est de la rivière Richelieu.

La Commission scolaire Riverside regroupe six (6) écoles secondaires et dix-neuf (19) écoles primaires. Parmi les écoles secondaires, deux écoles offrent le programme de premier cycle de secondaire du baccalauréat international (l'une de ces écoles offre également un programme d'excellence sportive, un programme axé sur les arts et elle constitue un site régional pour les programmes du parcours de la formation axée sur l'emploi); une école offre une diversité de programmes enrichissants dans un milieu multiculturel; une école offre un programme d'éducation communautaire pour les élèves de maternelle à la cinquième secondaire; il y a une école alternative et une école spécialisée; cette dernière offre des services aux élèves âgés de 4 à 21 ans ayant une déficience cognitive et qui présentent un retard de développement modéré à grave. Les dix-neuf (19) écoles primaires de Riverside offrent un large éventail de programmes éducatifs, y compris le programme primaire du baccalauréat international, le programme d'anglais, d'immersion et des modèles d'expression langagière bilingue. Le centre d'éducation des adultes et de la formation professionnelle (ACCESS) de Riverside offre aux étudiants des programmes de formation générale et de formation professionnelle avec des options dans les domaines de l'administration, du commerce et des soins de la santé. De plus, Riverside offre un programme d'été durant lequel les élèves bénéficient de cours de rattrapage, d'enseignement et conséquemment un rendement amélioré menant à la réussite dans les matières requises pour la promotion et la diplomation.

Le taux de diplomation de la Commission scolaire Riverside est l'un des plus élevés au Québec. Riverside se classe, de façon constante, dans les cinq premiers rangs parmi les 72 commissions scolaires du Québec. Quelques-unes des caractéristiques qui distinguent Riverside sont notamment son engagement à l'éducation inclusive pour les élèves ayant des besoins particuliers et sa capacité de diplômer des élèves qui ont une excellente maîtrise de la langue française et de la langue anglaise. Les autres programmes qui soutiennent la diversité des besoins des élèves incluent le programme préscolaire 4 ans, une classe spéciale destinée aux élèves du primaire ayant des difficultés importantes d'apprentissage et le programme Transition à l'intention des élèves qui ont éprouvé de sérieuses difficultés d'adaptation au secondaire.

Bien qu'il a été décidé que le présent plan stratégique 2008-2011 de la Commission scolaire Riverside se termine le 1^{er} juillet 2010; un nouveau plan stratégique débutera le 1^{er} juillet 2010. Il y a toutefois un nombre considérable d'objectifs et de stratégies qui ont été retenus dans la Convention de partenariat 2010-2015. Cela repose sur le fait qu'ils ont, non seulement, un lien rapproché aux orientations et aux objectifs du plan stratégique du MÉLS, mais ils se sont avérés efficaces et ont eu un impact positif sur le milieu d'apprentissage et sur la réussite des élèves. Le bref aperçu ci-dessous démontre que l'adoption de stratégies et la réalisation des objectifs des cinq orientations exigeront une concertation et une collaboration étroite entre les unités administratives, les écoles et les centres de la Commission scolaire Riverside.

La Commission scolaire Riverside a conclu que la réalisation de la première orientation relèvera des services éducatifs (le service du curriculum et les services complémentaires) et du centre de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (ACCESS) et que ces derniers seront les acteurs principaux pour assurer l'amélioration du taux de diplomation et de qualification et la diminution du taux de décrochage chez les élèves âgés de moins de 20 ans. Les objectifs, les buts et les stratégies visent la création d'un parcours éducatif additionnel pour les élèves (programme d'études concurrentes - DES et DEP), puis d'élargir et dynamiser les programmes régionaux actuels du parcours de formation axée sur l'emploi. En collaboration avec les services éducatifs, Riverside continuera à développer et à implanter des stratégies qui répondront à la multiplicité des besoins pédagogiques et sociocognitifs des élèves. À cette fin, deux modèles d'initiatives sont proposés : celles qui sont axées sur le curriculum et la différenciation (p. ex., la formation des enseignants en matière des prédispositions et des besoins des garçons, l'intégration de la technologie de l'information et la communication, le développement de la littératie à travers le curriculum, le soutien aux élèves ayant des besoins particuliers), et les initiatives axées sur le soutien des élèves qui font la transition du troisième cycle du primaire au premier cycle du secondaire.

La deuxième orientation relève des services éducatifs et du service du curriculum. L'objectif d'ensemble de la Commission scolaire Riverside est d'améliorer la maîtrise de la langue française et de la langue anglaise. Dans le cadre du plan stratégique de Riverside, les objectifs, les buts et les stratégies visent spécifiquement l'amélioration du taux de réussite des élèves du primaire en français langue seconde (FLS), français de base et immersion; au secondaire, le but est d'améliorer le taux de réussite des élèves en français langue seconde, français de base et français enrichi et l'objectif fixé pour le primaire et le secondaire est d'améliorer le taux de réussite des élèves du programme *English Language Arts*. L'objet

principal est de répondre adéquatement aux besoins des élèves de 2^e cycle du primaire et de 1^{er} cycle du secondaire en matière de lecture. À cette fin, plusieurs stratégies seront implantées, dont l'élément essentiel est la trousse d'outils pédagogiques pour la littératie; à cet égard, plusieurs sessions de perfectionnement professionnel seront offertes à une cohorte d'enseignants de français langue seconde et d'*English Language Arts*. Ces formations contribueront à approfondir la compréhension des enseignants quant à la littératie, à soutenir le développement de stratégies pédagogiques pour la lecture, à fournir des ressources utiles en classe et à encourager la collaboration et le partage collectifs. D'autres thèmes qui seront aussi utilisés pour appuyer le développement des compétences en littératie incluent les prédispositions des garçons par rapport au développement de la littératie et l'utilisation de la technologie de l'information et la communication.

La troisième orientation relève des services éducatifs, principalement des services complémentaires, mais aussi avec le soutien du service du curriculum. Le but global de cette orientation vise l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. À cet égard, un objectif a été élaboré en vue d'améliorer le taux de diplomation chez les élèves ayant des besoins particuliers, soit pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaire (DES) ou d'un diplôme d'études professionnelles (DEP). Cet objectif sera réalisé par le développement et la mise en œuvre de la procédure de dépistage et d'intervention précoces auprès des élèves à risque en maternelle. À long terme, le développement d'un système de dépistage et de soutien est prévu pour les élèves qui seront identifiés à risque dans les années subséquentes du primaire. De plus, deux objectifs ont été élaborés en vue d'améliorer le taux de diplomation et de qualification chez les élèves identifiés à risque et les élèves handicapés. Le programme régional du parcours de la formation axée sur l'emploi (formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé et formation préparatoire au travail) a été jugé l'outil le plus efficace pour parvenir à un niveau plus élevé de scolarisation.

La quatrième orientation se veut une concertation entre le service des ressources matérielles, le service des ressources humaines et le secrétariat général. Cette composante de la Convention de partenariat porte sur la sécurité et la protection de l'ensemble des établissements de la commission scolaire, les saines habitudes de vie et un mode de vie physiquement actif pour l'ensemble du personnel et des élèves de la commission scolaire. Riverside est de l'avis qu'un esprit sain dans un corps sain combiné à un sentiment de sécurité dans un environnement sûr sont des éléments fondamentaux favorisant l'apprentissage efficace et le soutien à la réussite des élèves. Cet objectif détermine le rôle de la commission scolaire et de ses partenaires quant au soutien de l'implantation du Code de conduite, du Plan de mesures d'urgence et de la Politique sur les saines habitudes de vie.

La cinquième orientation relève du centre d'éducation des adultes et de la formation professionnelle (ACCESS) de Riverside. Ce centre, qui est en constante évolution, a fait l'objet d'importantes rénovations récemment, ce qui a permis d'augmenter la diversité des programmes offerts ainsi que le nombre d'inscriptions. Selon les stratégies définies dans la cinquième orientation, il est prévu que ce centre jouera un rôle clé en matière du maintien de nos élèves, de la réduction du taux de décrocheurs et de l'amélioration du taux de diplomation, soit du diplôme d'études secondaires ou du diplôme d'études professionnelles.

Par cette Convention de partenariat, Riverside continuera à bâtir à partir des succès existants de ses élèves. La Convention de partenariat sera revue annuellement au cours des cinq prochaines années et des modifications y seront apportées afin de maximiser les possibilités de réussite des élèves, selon leurs champs d'intérêt, leurs besoins et leurs compétences pendant leur parcours éducatif du primaire, du secondaire et du secteur de l'éducation des adultes de Riverside.

Contexte spécifique

Première orientation du MÉLS : L'amélioration du taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans

Augmentation du taux de diplomation et de qualification

Les tableaux 1A et 1B indiquent qu'en 2008 le taux global de diplomation et de qualification des élèves de Riverside se situait à 80,4 %. De cela, le taux de diplomation combiné des élèves ayant obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) se situait à 79,4 %. Le taux de réussite des élèves ayant obtenu une qualification au parcours de la formation axée sur l'emploi, soit pour le programme de formation préparatoire à l'emploi ou le programme de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé se situait à 1,0 %. Bien que le taux combiné de diplomation et de qualification de 80,4 % de la commission scolaire se situe dans la moyenne provinciale de 72,4 %, l'objectif du MÉLS à l'égard de Riverside est de 88 %, ce qui signifie qu'une amélioration et des changements importants devront être apportés dans des secteurs stratégiques. À cette fin, des objectifs, des buts et des stratégies ont été élaborés et mis en place visant à améliorer le taux de réussite et la rétention des élèves des secteurs du primaire, du secondaire et de l'éducation des adultes. Par exemple, un programme concurrent du DES et du DEP sera mis en place au centre de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (ACCESS); le programme régional du parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE) sera élargi et dynamisé; le perfectionnement professionnel transversal sera axé sur les principes et les pratiques liés à la différenciation dans les écoles primaires et secondaires; et, des formations seront offertes aux enseignants dans le cadre de l'amélioration de la réussite en mathématiques des élèves du 2^e et 3^e cycle du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire.

Les données des tableaux 1A, 1B, 2A et 2B indiquent un différentiel du taux de réussite entre les garçons et les filles; c'est un point qui sera abordé en vue de l'améliorer. Les données du tableau 1B en particulier, indique une variance constante entre le taux de diplomation et de qualification des garçons et des filles. En 2008, le taux combiné de diplomation et de qualification des filles se situait à 87,2 % (dans tous les secteurs), tandis que celui des garçons se situait à 73,4 %, c'est-à-dire un taux différentiel de réussite de 13,8 %. Dans les années précédentes, soit de 2005 à 2007, des tendances similaires ont été observées par rapport au taux de diplomation et de qualification chez les garçons, lequel était plus faible, soit de 15,4 % en 2006 et 7,7 % en 2005.

De même, les données des tableaux 2A et 2B indiquent une différence marquée du taux de décrochage entre les garçons et les filles de 5^e secondaire. En 2008, 200 élèves du secteur jeunes ont quitté Riverside sans diplôme ni qualification. De ces 200 élèves, le nombre est comparable entre les garçons et les filles ayant abandonné le 1^{er}, 2^e et 3^e cycle du secondaire. Toutefois, en 5^e secondaire, environ deux fois plus d'élèves ont quitté l'école (soit 74 élèves) et de ces décrocheurs, il y avait environ deux fois plus de garçons que de filles (48 garçons en comparaison à 26 filles). En bref, le faible taux de réussite et le taux élevé de décrochage chez les garçons (5^e secondaire) sont des éléments préoccupants qui s'inscrivent dans notre planification des thèmes pour les sessions de perfectionnement professionnel à l'intention des administrateurs et des enseignants. Ces plans visent à promouvoir un niveau de réussite plus élevé pour l'ensemble des élèves, mais plus particulièrement à améliorer la réussite et la persévérance chez les garçons. Pour aborder la question des besoins des adolescents durant leur transition du primaire au secondaire, et à long terme, et pour réduire le taux de décrochage des élèves de 4^e et 5^e secondaire, les écoles primaires et les écoles secondaires prendront part à une variété de stratégies de soutien pédagogique et social, lesquelles sont identifiées dans ce document sous « Plans de transition » de l'élève et « Programmes de transition » de l'école.

Tableau 1¹ : Taux de diplomation et de qualification au secondaire, avant l'âge de 20 ans (obtention d'un premier diplôme)

	CS Riverside				Ensemble du Québec			
	1998 - 1999	1999 - 2000	2000 - 2001	2001 - 2001	1998 - 1999	1999 - 2000	2000 - 2001	2001 - 2002
année de la première inscription en secondaire 1 : dernière année d'obtention diplôme/qualification ¹ :	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008
1A. Diplomation et qualification réunies, selon le secteur								
Sexes réunis, total	80,4	82,6	80,4	80,4	70,4	71,1	72,1	72,3
Formation générale des jeunes	74,0	77,1	72,4	72,2	63,7	64,9	65,1	65,3
Formation générale des adultes	6,4	5,3	7,7	7,3	4,6	4,4	4,7	4,8
Formation professionnelle	0,3	0,1	0,5	1,1	2,2	2,1	2,3	2,3
Sexe masculin, total	76,8	74,9	74,0	73,4	63,1	63,9	65,4	65,9
Formation générale des jeunes	69,7	68,2	66,8	65,2	55,5	57,2	57,7	58,0
Formation générale des adultes	6,6	6,5	6,8	7,2	4,6	4,2	4,7	4,8
Formation professionnelle	0,5	0,3	0,5	1,0	3,0	2,9	3,1	3,2
Sexe féminin, total	84,5	90,3	86,5	87,2	78,0	78,7	79,1	78,9
Formation générale des jeunes	78,7	86,1	77,8	78,9	72,1	72,8	72,9	72,8
Formation générale des adultes	6,1	4,2	8,6	7,4	4,7	4,6	4,8	4,8
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,5	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4
1B : Diplomation et qualification séparées								
Sexes réunis, total		82,6	80,4	80,4		71,1	72,1	72,3
Diplomation (DES, DEP, ASP)		82,1	79,8	79,4		69,5	70,4	70,7
Qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT)		0,4	0,6	1,0		1,6	1,7	1,6
Sexe masculin, total		74,9	74,0	73,4		63,9	65,4	65,9
Diplomation (DES, DEP, ASP)		74,1	72,7	72,4		61,7	63,1	63,8
Qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT)		0,9	1,3	0,9		2,2	2,3	2,1
Sexe féminin, total		90,3	86,5	87,2		78,7	79,1	78,9
Diplomation (DES, DEP, ASP)		90,3	86,5	86,1		77,6	77,9	77,8
Qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMS, CFPT)		0,0	0,0	1,1		1,1	1,2	1,1

1. Cela comprend également les élèves qui obtiennent un diplôme ou une qualification en formation générale des jeunes après une durée de 8 ans.

¹ Service des indicateurs et des statistiques, Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, octobre 2009, Éducation, Loisir et Sport, Québec
Révisé octobre 2010

Tableau 2A² : Nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs), parmi les élèves inscrits en FGJ

	année d'inscription :	CS Riverside				Ensemble du Québec			
		2003 - 2004	2004 - 2005	2005 - 2006	2006 - 2007	2003 - 2004	2004 - 2005	2005 - 2006	2006 - 2007
Sexes réunis, total		160	158	142	200	18 436	18 306	18 718	20 513
Premier cycle du secondaire		40	45	33	40	4 974	5 083	5 245	5 380
Secondaire 3		41	35	27	49	4 108	3 998	4 273	4 543
Secondaire 4		30	31	34	37	4 461	4 344	4 321	4 830
Secondaire 5		49	47	48	74	4 893	4 881	4 879	5 760
Sexe masculin, total		102	92	91	112	11 508	11 399	11 422	12 541
Premier cycle du secondaire		25	23	19	20	3 055	3 125	3 166	3 269
Secondaire 3		28	19	18	24	2 642	2 543	2 662	2 837
Secondaire 4		15	17	18	20	2 834	2 785	2 695	3 086
Secondaire 5		34	33	36	48	2 977	2 946	2 899	3 349
Sexe féminin, total		58	66	51	88	6 928	6 907	7 296	7 972
Premier cycle du secondaire		15	22	14	20	1 919	1 958	2 079	2 111
Secondaire 3		13	16	9	25	1 466	1 455	1 611	1 706
Secondaire 4		15	14	16	17	1 627	1 559	1 626	1 744
Secondaire 5		15	14	12	26	1 916	1 935	1 980	2 411

Tableau 2B : Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs), parmi les élèves inscrits en FGJ

	année d'inscription :	CS Riverside				Ensemble du Québec			
		2003 - 2004	2004 - 2005	2005 - 2006	2006 - 2007	2003 - 2004	2004 - 2005	2005 - 2006	2006 - 2007
Sexes réunis, total		21,9	20,9	18,3	24,0	24,9	25,5	24,2	25,3
Sexe masculin		28,4	25,1	24,3	27,3	31,4	31,0	30,3	31,3
Sexe féminin		15,5	16,9	12,8	20,9	18,5	18,3	18,4	19,5

² Service des indicateurs et des statistiques, Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, octobre 2009, Éducation, Loisir et Sport, Québec Révisé octobre 2010

Amélioration de la réussite des élèves en mathématiques

Étant donné que la matière des mathématiques est un préalable à la promotion, à l'exercice d'un stage et à l'obtention d'un diplôme, et ce, dans tous les secteurs, y compris les études postsecondaires, notre étude indique que l'amélioration de la réussite des élèves en mathématiques mènera à l'atteinte de niveaux plus élevés en matière de la réussite étudiante globale. Depuis 2007, la réussite en mathématiques des élèves du primaire et du secondaire fut appuyée par les initiatives du Plan stratégique de la commission scolaire; cette orientation a été retenue pour les raisons citées ci-dessus. Comme l'illustre le tableau 3, les stratégies et les initiatives du plan ont eu un impact positif en matière des compétences des enseignants et de la réussite des élèves de Riverside, particulièrement au primaire. En 2008, 69,3 % des élèves du 3^e cycle du primaire ont atteint le niveau 3 ou plus de la compétence 1 (situations-problèmes) et en 2009, 75,6 % des élèves ont atteint le niveau 3 ou plus. D'ailleurs, le nombre d'élèves ayant atteint le niveau 5 en matière des situations-problèmes a doublé; il est passé de 15,2 % en 2008 à 32,2 % en 2009.

Selon les données obtenues pour le 1^{er} cycle du secondaire en matière de l'évaluation de situations, en 2008, 47,6 % des élèves ont atteint le niveau 3 ou plus de la compétence 1 (situations-problèmes) de la composante du programme de mathématiques, puis en 2009, 52,7 % des élèves ont atteint le niveau 3 ou plus dans la même mesure. Les résultats de la compétence 2 (situations d'application) indiquent que l'amélioration du rendement des élèves était marginale ou plus faible que l'année précédente. Étant donné les taux variés et marginaux à l'égard de la réussite étudiante, des activités de formation professionnelle seront offertes aux enseignants en 2010-2011 en matière d'une trousse d'outils pour les mathématiques de la compétence 1 et de la compétence 2.

Tableau 3 : Résultats de la Commission scolaire Riverside pour le 3^e cycle du primaire et le 1^{er} cycle du secondaire en évaluation de situations mathématiques (2007-2009) (CSR, services éducatifs, mars 2010)

Troisième cycle du primaire – Évaluation des situations mathématiques 2007-2009

Niveaux de rendement

Situations-problèmes (Compétences 1 et 3)			
Année		2007 - 2008	2008 - 2009
Nombre total d'élèves		874	885
Niveaux de rendement	5	15,2 %	32,2 %
	4	29,8 %	26,3 %
	3	24,3 %	17,1 %
	2	23,8 %	13,8 %
	1	7,0 %	10,6 %

Situations d'application (Compétences 2 et 3)			
Année		2007 - 2008	2008 - 2009
Nombre total d'élèves		874	885
Niveaux de rendement	5	35,1 %	36,0 %
	4	22,1 %	16,2 %
	3	17,6 %	17,0 %
	2	14,9 %	14,2 %
	1	10,4 %	16,6 %

Premier cycle du secondaire – Évaluation des situations mathématiques 2007-2009

Niveaux de rendement

Compétence 1			
Année		2007 - 2008	2008 - 2009
Nombre total d'élèves		717	907
Niveaux de rendement	5	24,0 %	24,5 %
	4	23,6 %	28,2 %
	3	22,9 %	27,0 %
	2	18,8 %	16,9 %
	1	10,7 %	3,3 %

Compétence 2			
Année		2007 - 2008	2008 - 2009
Nombre total d'élèves		717	907
Niveaux de rendement	5	6,1 %	14,7 %
	4	23,6 %	21,7 %
	3	29,3 %	27,8 %
	2	25,5 %	26,9 %
	1	15,5 %	8,9 %

Compétence 3			
Année		2007 - 2008	2008 - 2009
Nombre total d'élèves		717	907
Niveaux de rendement	5	9,3 %	20,6 %
	4	28,6 %	27,0 %
	3	30,0 %	24,6 %
	2	19,5 %	20,3 %
	1	12,6 %	7,6 %

Deuxième orientation du MÉLS : L'amélioration de la maîtrise de la langue française et de la langue anglaise

Dans la littérature courante, le terme littératie désigne la faculté d'utiliser le langage et les images de façon riche et variée, d'être capable de lire, écrire, écouter, s'exprimer, visualiser, conceptualiser et analyser de façon éclairée en utilisant les langues, le curriculum et divers autres moyens.

Les plans stratégiques antérieurs de la Commission scolaire Riverside reconnaissent l'importance primordiale de la littératie, c'est pourquoi la commission scolaire a offert une série d'activités de perfectionnement professionnel visant à soutenir la réussite des élèves en littératie. L'objectif principal du plan stratégique 2008-2011 de Riverside était axé sur l'amélioration des compétences professionnelles des enseignants afin qu'ils puissent soutenir adéquatement les élèves en utilisant les stratégies déjà en place en matière de lecture, d'écriture et de communication orale. La Commission scolaire Riverside continuera de concentrer ses efforts sur le développement de la littératie et les stratégies définies dans la deuxième orientation comprendront l'enrichissement et l'amélioration des approches existantes. Riverside est consciente de l'importance de l'intervention précoce, laquelle contribuera à assurer la réussite des élèves dans les années futures de leur parcours scolaire; dans ce contexte, la commission scolaire mettra l'accent sur l'amélioration de la maîtrise de la langue pour les élèves du 2^e cycle du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire. Une attention particulière sera portée sur l'amélioration des compétences en lecture pour les élèves du 2^e cycle du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire. Les compétences en lecture jouent un rôle fondamental quant à la réussite de l'élève dans d'autres domaines du développement de la littératie (écriture et communication orale). De plus, la lecture est une composante essentielle sur laquelle repose la réussite des élèves dans l'ensemble des matières du curriculum. Il convient toutefois de préciser que ce plan de la commission scolaire en matière du développement de la littératie des élèves n'exclue pas les autres initiatives de la commission scolaire ni celles des écoles.

La planification à long terme reposera sur l'étude du rapport des résultats sur les compétences de fin de cycle, cependant, à cause de contraintes technologiques, les données pour l'année 2009-2010 sont difficilement accessibles. Bien que l'indicateur et le but des objectifs pour le primaire soient définis dans la Convention de partenariat, les données actuelles proviennent de l'évaluation des situations de l'année 2009 en ce qui a trait aux programmes de français langue seconde (FLS, de base ou immersion) et *English Language Arts (EELA)* du primaire.

L'objectif visé pour le primaire et le secondaire est d'améliorer le pourcentage d'élèves qui atteindront le niveau 4 ou plus selon l'échelle des compétences. Le rendement des élèves du niveau 4 ou plus a été sélectionné comme indicateur parce que le niveau 4 correspond à la capacité de l'élève à satisfaire aux exigences du programme, tandis que le niveau 3 correspond au développement des compétences qui répondent, de façon limitée, aux exigences du programme. Les élèves ayant atteint le niveau 4 ou un niveau supérieur posséderont non seulement des compétences solides pour être capables de saisir la complexité des tâches, mais aussi l'autonomie nécessaire pour poursuivre le développement des compétences et un succès soutenu dans ce programme est prévisible pour l'année subséquente. En fait, pour répondre aux exigences, les élèves ayant atteint le niveau 4 ou moins seraient en réalité considérés à risque. L'objectif (niveau d'amélioration) est d'améliorer de 5 % annuellement le nombre d'élèves qui réussissent à atteindre le niveau 4 ou plus. Cet objectif facilite ainsi, pour les écoles, l'analyse de leur propre situation et l'identification précise d'objectifs appropriés pour la population étudiante de leur école.

Amélioration du taux de réussite en lecture des élèves du 2^e cycle du primaire (français langue seconde et *English Language Arts*)

A) Au primaire – français langue seconde (FLS, de base et immersion)

Les données du tableau 4 illustrent les résultats de l'évaluation des situations de l'année 2009 en français langue seconde (FLS) de base et immersion. Une étude de ces données indique un faible taux de rendement dans les trois composantes de la littératie, particulièrement en lecture et en écriture où l'on constate des difficultés importantes. En fonction des activités d'écriture, soulignons que les élèves qui ont fait preuve d'un bon rendement étaient capables d'utiliser les informations qu'ils avaient recueillies en lecture comme modèles pour écrire et comme source d'information à utiliser dans de nouveaux contextes. Tandis que les élèves affichant un faible rendement en écriture avaient un faible niveau de compréhension de la lecture, conséquemment, ils étaient incapables de comprendre et de saisir les éléments essentiels de leur lecture. Même si les données démontrent un taux de rendement en écriture relativement faible, ces résultats sont liés au fait que la lecture a un impact significatif sur l'écriture. Pour cette raison, la lecture sera intégrée dans les stratégies pédagogiques existantes, lesquelles mettent l'accent sur l'écriture, et ce, dans l'optique d'améliorer la réussite des élèves et de développer leurs compétences, tant en écriture qu'en lecture, car ces deux éléments se complètent parfaitement.

Afin d'interpréter avec précision les résultats des élèves selon l'évaluation de situations de l'année 2009, il convient de déterminer la qualité de l'évaluation. Par exemple, une analyse qualitative basée sur le genre de questions posées en fonction des domaines de difficultés des élèves en lecture a démontré que le taux était plus faible lorsqu'il s'agissait de questions qui proposaient une inférence, une opinion et une critique. Toutefois, il y avait peu de ce genre de questions et le résultat d'ensemble atteint est en fonction de la réussite des élèves à répondre à des questions de nature très objective et directive. Ce genre de questions ne permettait pas d'évaluer l'aptitude de l'élève à démontrer sa compréhension selon le Programme de formation de l'école québécoise. Malgré la structure

de cette évaluation de situations, le but est de promouvoir le développement de stratégies chez les élèves, ce qui contribuera à améliorer leur compréhension et leur permettra d'augmenter leur capacité de raisonnement.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'évaluation des situations de l'année 2009 sur le rendement des élèves reflète le taux de réussite des élèves ayant répondu à des questions qui n'exigeaient ni un raisonnement extensif ni une compréhension approfondie de la lecture. Quoiqu'il fut peut-être présumé qu'en ayant utilisé un tel outil d'évaluation, un taux de rendement très élevé aurait pu en découler; il convient toutefois de préciser que cela ne fut pas le cas. En fait, le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 3 ou moins en matière des compétences en lecture est très élevé. Par exemple, 44,2 % des élèves du 2^e cycle en FLS de base et 38,5 % des élèves du 3^e cycle en FLS de base ont atteint le niveau 3 et moins. En FLS immersion, 50,4 % des élèves du 2^e cycle et 37,5 % des élèves du 3^e cycle ont atteint le niveau 3 ou moins.

Comme l'indique le tableau 4, les résultats des élèves en matière de communication orale en français sont plus élevés en comparaison aux deux autres domaines de la littératie (lecture et écriture) : 30 % des élèves du 2^e cycle de FLS de base et 29,6 % des élèves du 2^e cycle d'immersion ont atteint le niveau 3 ou moins et 34,0 % des élèves du 3^e cycle de FLS de base et 24,2 % des élèves du 3^e cycle d'immersion ont atteint le niveau 3 ou moins. Cependant, la communication orale requiert une attention focalisée, car par l'interaction orale, les élèves partagent leurs pensées, leurs opinions, leur point de vue; ils échangent des idées, ils découvrent de nouvelles interprétations et tout cela s'ajoute à leurs connaissances existantes. Tout comme la lecture a un effet sur la capacité de s'exprimer et d'écrire, une communication orale efficace a un impact positif sur les compétences en lecture et en écriture des élèves.

Tableau 4 : Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 3 et moins selon la rubrique 2009 sur l'évaluation de situations FLS (de base et immersion)
(CSR, services éducatifs, mars 2010)

Programme d'études	FLS de base 2 ^e cycle	FLS immersion 2 ^e cycle	FLS de base 3 ^e cycle	FLS immersion 3 ^e cycle
Lecture	44,2	50,4	38,5	37,5
Écriture	41,9	55,7	47,4	51,0
Communication orale	30,0	29,6	34,0	24,2

B) Primaire *English Language Arts*

Les données du tableau 5 indiquent les résultats de l'évaluation des situations de l'année 2009 pour le programme *English Language Arts (EELA)* au primaire. Une étude de ces données démontre que les élèves du 2^e et 3^e cycle éprouvaient des difficultés dans les trois domaines de la littératie : lecture, écriture et communication orale.

Les plus grandes difficultés étaient présentes dans les activités de lecture, lesquelles comprenaient la lecture stratégique et la conceptualisation de la littérature. En fait, 71,9 % des élèves du 2^e cycle et 71,7 % des élèves du 3^e cycle ont atteint le niveau 3 ou moins. Les élèves ne savaient comment interpréter le sens du texte, ils n'avaient qu'un niveau de compréhension superficielle de la lecture et ils éprouvaient des difficultés à conceptualiser et à saisir comment et pourquoi les textes sont composés.

Bien que la performance des élèves soit quelque peu meilleure en composition de textes narratifs, il y a tout de même un bon nombre d'élèves, soit 57,8 % au 2^e cycle et 43,8 % au 3^e cycle, qui ne possédaient pas les connaissances quant à la structure des textes et les stratégies de rédaction pour réussir à atteindre l'objectif visé pour le développement de compétences solides correspondant aux exigences du niveau 4 ou plus (tel que précisé dans la section du français langue seconde).

La communication orale permet aux élèves de consolider leur compréhension en s'exprimant avec leurs pairs. Étant donné que 44,0 % des élèves du 2^e cycle et 43,8 % des élèves du 3^e cycle n'atteignent que le niveau 3 ou moins, cette compétence continuera de faire l'objet d'une attention soutenue. L'amélioration de la capacité à communiquer efficacement est un aspect important du développement de la littératie des élèves, car les stratégies de la communication orale efficace ont un impact positif sur la réussite des élèves en lecture et en écriture.

Tableau 5 : Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 3 et moins selon la rubrique d'évaluation de situations EELA 2009 (CSR, services éducatifs, mars 2010)

Programme d'études	EELA 2 ^e cycle	EELA 3 ^e cycle
Compétence		
Lecture	71,9	71,7
Écriture	57,8	43,8
Communication orale	44,0	58,8

Améliorer le taux de réussite en lecture des élèves du 1^{er} cycle du secondaire (français langue seconde et *English Language Arts*)

A) Au secondaire, français langue seconde (FLS, de base et enrichi)

Une étude du rapport de juin 2009 sur les compétences indique que les résultats par rapport aux compétences en lecture sont les plus faibles de toutes les compétences dans le programme enrichi et le programme de base des quatre écoles secondaires ainsi que pour l'école Alternative. Comme l'illustre le tableau 6, le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 ou plus des compétences en lecture se situe à 27,1 % pour le FLS de base et à 43,9 % pour le FLS enrichi. Dans l'ensemble, le rendement des élèves dans les deux programmes se situe essentiellement sous le niveau 4. Par exemple, en FLS de base, 44,3 % des élèves réussissent à atteindre les niveaux 3+ et 3 (combinés) et 28,6 % des élèves se situent sous le niveau minimal exigé (niveaux 2+, 2, 1+ et 1, combinés). Pour le FLS enrichi, 42,4 % des élèves réussissent à atteindre les niveaux 3+ et 3 (combinés) et 13,5 % des élèves se situent sous le niveau minimal exigé (niveaux 2+, 2, 1+ et 1, combinés).

B) Au premier cycle du secondaire – *English Language Arts (SELA)*

Comme l'indique le tableau 6, le nombre d'élèves qui réussissent à atteindre le niveau 4 ou plus de la compétence en lecture du programme *English Language Arts* se situe à 49,6 %. Dans l'ensemble, le rendement des élèves du programme *SELA* se situe essentiellement aux niveaux 3+ et moins. Par exemple, 37,2 % des élèves réussissent à atteindre les niveaux 3+ et 3 (combinés) et 13,2 % des élèves se situent sous le niveau minimal exigé (niveaux 2+, 2, 1+ et 1, combinés). Dans le but d'atteindre cet objectif, des activités de perfectionnement professionnel seront offertes aux enseignants leur fournissant des stratégies pédagogiques visant à soutenir l'ensemble des élèves dans l'atteinte de niveaux plus élevés; et ce, particulièrement chez les élèves qui se situent présentement aux niveaux 3+ et moins.

Tableau 6 : Résultats des élèves du 1^{er} cycle du secondaire selon le rapport des compétences de juin 2009
(CSR, services éducatifs, mars 2010)

Fin de 1 ^{er} cycle du secondaire Programme d'études	Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 ou plus	Pourcentage d'élèves ayant atteint chaque niveau de la compétence en lecture									
		1	1+	2	2+	3	3+	4	4+	5	5+
<i>English Language Arts</i> 212-632-212	49,6	1,1	0,6	5,6	5,9	16,3	20,9	24,3	18,6	6,1	0,6
		13,2				37,2					
Français langue seconde, de base 212-634-212	27,1	4,7	2,0	10,2	11,7	26,9	17,4	17,8	6,1	3,2	0
		28,6				44,3					
Français langue seconde, enrichi 212-635-212	43,9	0,5	1,7	2,6	8,7	17,3	25,1	26,9	12,7	4,3	0
		13,5				42,4					

En conclusion, afin de répondre adéquatement aux besoins des élèves du primaire et du secondaire en matière de la lecture, une variété de stratégies seront implantées. L'élément fondamental de ces stratégies est la trousse d'outils pédagogiques pour la littératie; à cet égard, plusieurs sessions de perfectionnement professionnel seront offertes à une cohorte d'enseignants de français langue seconde et d'*English Language Arts*. Ces formations contribueront à approfondir la compréhension des enseignants quant à la littératie, à soutenir le développement de stratégies pédagogiques en ce qui concerne la lecture, à fournir des ressources utiles en classe et à encourager la collaboration et le partage collectifs. D'autres thèmes qui seront aussi utilisés pour appuyer le développement des compétences en littératie incluent les prédispositions des garçons et l'utilisation de la technologie de l'information et la communication. Les enseignants auront aussi à leur disposition des stratégies pédagogiques de soutien pour l'ensemble des élèves en vue de les accompagner dans l'atteinte d'un niveau plus élevé. Pour trouver des stratégies d'intervention appropriées, les résultats des élèves seront différenciés selon le sexe.

Il est essentiel que les stratégies qui auront été développées tiennent compte du fait que les enseignants doivent être sensibilisés aux particularités inhérentes à l'enseignement aux apprenants de langue seconde et à la capacité des élèves à transférer les stratégies apprises d'un contexte langagier à l'autre, et ce, dans tous les domaines du curriculum. Enfin, pour s'assurer que les élèves soient bien outillés pour s'exprimer et apprendre tant en français qu'en anglais, et ce, dans toutes les matières, une attention particulière doit être portée sur le développement des compétences de la communication orale ainsi que de la lecture et l'écriture.

Troisième orientation du MÉLS : L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage

La Commission scolaire Riverside favorise l'inclusion des élèves ayant des besoins particuliers dans les classes régulières. Par des mesures de soutien mises en place et avec l'aide d'un plan d'enseignement individualisé (PEI) qui correspond aux besoins spécifiques des élèves, le mandat de la Commission scolaire Riverside est d'offrir un milieu d'apprentissage stimulant et bienveillant favorisant la réussite personnelle de tous les élèves, que ce soit la diplomation ou la qualification.

Taux de diplomation ou de certification des élèves à risque

Le tableau 7 indique le pourcentage d'élèves à risque ayant obtenu un diplôme d'études secondaires; il s'agit du taux global et différencié selon le sexe au cours des trois années précédentes. Il est à noter que le terme « élèves à risque » signifie les élèves ayant des difficultés d'apprentissage, des troubles du comportement légers et/ou des difficultés d'adaptation. Le nombre d'élèves à risque varie d'une année à l'autre. En 2008, 66 élèves de 5^e secondaire ont été identifiés à risque et en 2006, 59 élèves ont été identifiés à risque. Dans le but d'assurer l'augmentation du taux de diplomation chez les élèves à risque, des mesures précises ont été mises en place. Par exemple, les élèves de maternelle identifiés à risque à l'aide d'une procédure précise de dépistage (identification) et d'une structure de soutien feront l'objet d'un suivi à la fin de chaque cycle du primaire. Ces stratégies d'identification et de soutien seront suivies de près et adaptées de façon à répondre efficacement aux besoins spécifiques de ces élèves.

Tableau 7 : Taux de diplomation chez les élèves à risque – différencié selon le sexe 2006-2008
(CSR, services éducatifs, mars 2010)

	2006	2007	2008
Sexes réunis	35,6 %	43,4 %	45,5 %
Sexe masculin	24,5 %	36,4 %	46,0 %
Sexe féminin	29,0 %	32,6 %	62,5 %

Taux de diplomation ou de certification des élèves handicapés

Le tableau 8 indique le pourcentage d'élèves handicapés ayant obtenu un diplôme d'études secondaires. Il est à noter que le terme « élèves handicapés » signifie les élèves reconnus handicapés selon les définitions précisées par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MÉLS). Les besoins des élèves handicapés sont particulièrement complexes, car dans certains cas, l'élève requiert un service de soutien pour de multiples besoins. Afin de fournir le soutien qui correspond aux besoins de chaque individu, il est essentiel de prendre en compte la nature de la déficience et des limitations qui s'y rattachent. De plus, il convient de mentionner que les pourcentages indiqués au tableau 5 ne représentent pas avec justesse les réussites de ces élèves. Même si plusieurs élèves de Riverside sont perçus comme « n'ayant pas réussi », et ce, parce qu'ils ne répondent pas aux exigences requises pour obtenir une certification ou une qualification selon les critères établis par le MÉLS, il est tout de même jugé que ces élèves ont célébré divers succès dans la mesure de leur potentiel.

Tableau 8 : Taux de diplomation chez les élèves handicapés – différencié selon le sexe 2006-2008
(CSR, services éducatifs, mars 2010)

	2006	2007	2008
Sexes réunis	40,0 %	10,0 %	41,6 %
Sexe masculin	40,0 %	00,0 %	50,0 %
Sexe féminin	49,0 %	20,0 %	33,3 %

Taux de qualification des élèves ayant des besoins particuliers qui sont inscrits au programme de formation axée sur l'emploi

Les données du tableau 9 indiquent que le taux de qualification des élèves à risque se situe à 83,3 % ce qui correspond à une population étudiante de 6 élèves. Il est à noter que ces données sont basées sur le nombre d'élèves ayant terminé le programme de formation à un métier semi-spécialisé en 2009. Il convient aussi de mentionner que l'obtention d'un diplôme dans ce programme repose strictement sur la réussite des stages. Riverside s'assurera que les élèves ont les mêmes possibilités de réussite dans les matières académiques de ce programme. Les pourcentages du tableau 9 correspondent seulement au nombre d'élèves ayant terminé le programme d'un an. Ces pourcentages ne tiennent pas compte des élèves qui étaient initialement inscrits au programme et qui ont subséquemment quitté le programme. Dorénavant, les informations recueillies fourniront des données plus précises quant au taux de réussite, car elles incluront les élèves qui étaient inscrits au début de l'année.

Tableau 9 : Taux de qualification des élèves inscrits au programme de formation à un métier semi-spécialisé (formation axée sur l'emploi)
Différencié selon le sexe et selon certaines catégories 2008-2009
(CSR, services éducatifs, mars 2010)

	Élèves à risque		Élèves handicapés	
	2008	2009	2008	2009
Sexes réunis	s. o.	83,3 %	s. o.	100,0 %
Sexe masculin	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Sexe féminin	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

À ce jour, aucune donnée n'est disponible pour le programme de formation à un métier semi-spécialisé, car la première cohorte d'élèves est en cours de terminer la dernière année de ce programme de trois ans.

C'est l'intention de la Commission scolaire Riverside d'augmenter le nombre de sites du programme du parcours de la formation axée sur l'emploi afin d'offrir cette option à un plus grand nombre d'élèves ayant des besoins particuliers.

Quatrième orientation du MÉLS : L'amélioration d'un mode de vie sain et de la sécurité dans les écoles

Cette composante de la Convention de partenariat concerne la sécurité, l'activité physique et une saine alimentation. La Commission scolaire Riverside croit qu'un esprit sain dans un corps sain combiné à un sentiment de sécurité dans l'environnement physique dans lequel vivent les élèves sont des éléments fondamentaux dans l'apprentissage réussi. La quatrième orientation porte sur le rôle de la commission scolaire et des autres partenaires en matière de soutien à l'implantation du Code de conduite, du Plan de mesures d'urgence et de la Politique sur les saines habitudes de vie. Plusieurs stratégies ont été adoptées qui permettront à la commission scolaire d'étudier leur impact par rapport à la sécurité, la condition physique et les saines habitudes alimentaires. Au fur et à mesure que les données seront compilées, soit au cours des trois à cinq prochaines années, Riverside sera en mesure de modifier les mesures de soutien qu'elle fournit aux écoles, selon le besoin.

Établissements sains et sécuritaires

La Commission scolaire Riverside s'engage à fournir un environnement d'apprentissage stimulant et bienveillant qui favorise la réussite personnelle de chaque élève. Ainsi, elle vise à promouvoir le sens de la responsabilité, le respect, la civilité et l'excellence scolaire dans un environnement sécuritaire. Le Code de conduite de la Commission scolaire Riverside a été conçu afin que la vision qui en découle soit bien comprise et mise en pratique. Le code précise clairement les règles de conduite, les rôles et les responsabilités de l'ensemble des élèves, des parents, des employés et des membres de la communauté. Le premier objectif dans le cadre de cette orientation, réitère cette vision en reconnaissant le droit de tous les élèves, des parents, des employés et des membres de la communauté d'être en sécurité et de se sentir à l'abri de violence physique, émotionnelle et psychologique. La description des règles de conduite, des rôles et des responsabilités est très explicite à l'égard de ce qui est attendu des élèves, des parents, des employés et des membres de la communauté. Les responsabilités de la commission scolaire sont de s'assurer que le Code de conduite est disponible dans toutes les écoles et que le personnel reçoive une formation en matière de l'application des dispositions prévues au Code de conduite. Des objectifs et des stratégies ont été élaborés pour aborder une variété de secteurs définis dans le Code de conduite. Ces secteurs comprennent : l'usage de l'alcool, des drogues et d'autres stupéfiants, le harcèlement, la violence, le comportement agressif, la santé globale et la sécurité. Le sondage électronique « Tell Them From Me » sera l'outil principal utilisé pour évaluer la santé et la sécurité du milieu scolaire et permettra aux écoles et à la commission scolaire d'établir des données de base en ce qui concerne les secteurs de réussite et les secteurs qui présentent des défis, appuyant ainsi notre capacité collective à évaluer l'efficacité des stratégies et à parvenir à atteindre les objectifs de cette orientation.

Bien que nous ayons redoublé d'efforts pour assurer la sécurité de nos élèves et du personnel, Riverside est consciente de l'importance d'être prêt à toute éventualité. Les élèves et le personnel doivent être informés qu'il y a des mesures d'urgence en place et qu'au besoin et pour leur protection, elles seront activées. Ainsi, le Plan de mesures d'urgence propose plusieurs scénarios destinés à accroître le sentiment de sécurité des membres de notre communauté. Les responsabilités de la commission scolaire à cet égard sont, premièrement, de s'assurer que le Plan de mesures d'urgence soit disponible dans toutes les écoles; d'utiliser le sondage « Tell Them From Me » pour évaluer si les exercices effectués dans le cadre d'une situation d'urgence ont amélioré le sentiment de sécurité chez les élèves et le personnel quant à leur approche face à des situations potentiellement dangereuses; et, deuxièmement, de s'assurer que le personnel reçoive une formation en matière de l'application des dispositions du Plan de mesures d'urgence.

Saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif

Cette composante du plan stratégique focalise sur les saines habitudes alimentaires et l'activité physique, principalement chez les élèves. La Commission scolaire Riverside a récemment adopté la Politique sur les saines habitudes de vie, laquelle détermine le rôle de la commission scolaire et des autres partenaires en matière du soutien à l'implantation de ses recommandations qui portent sur des choix alimentaires sains dans notre vie quotidienne. Par souci d'avoir un impact direct sur la nutrition de la population étudiante, certaines stratégies ont été adoptées dans les cafétérias, comme l'interdiction de vendre des aliments à haute teneur en gras et en sucre, ainsi que la vente de chocolat lors des campagnes de financement. Les responsabilités de la commission scolaire incluent : l'organisation d'une campagne sur les saines habitudes de vie par l'affichage d'informations pertinentes sur le site Internet de la commission scolaire et le parrainage du « Bouge-O-Thon » dans les écoles primaires. Dans le cadre de cette composante de la quatrième orientation, la commission scolaire fournira un soutien aux écoles quant à la mise en œuvre du sondage « Tell Them From Me » et le suivi efficace des stratégies de la commission scolaire et des écoles. La Commission scolaire Riverside demandera aussi aux écoles d'adopter des stratégies spécifiques et mesurables, focalisant sur la condition physique et la santé; ces stratégies feront partie du Plan de réussite de l'école et de la Convention de gestion et de réussite éducative.

Cinquième orientation du MÉLS : L'augmentation du nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle avant l'âge de 20 ans

La communauté de la commission scolaire Riverside tient à cœur la réussite scolaire et lui accorde une grande valeur. Comme l'indique le tableau 1, le taux de diplomation des élèves de Riverside se situe à 80 %; ce facteur fait la force de Riverside. La cause fondamentale de la sous-représentation des élèves âgés de moins de 20 ans dans les programmes de la formation professionnelle est difficile à déterminer. C'est peut-être dû au fait que la majorité des membres de la communauté envisage les programmes éducatifs au niveau du cégep ou de l'université, ou parce que les élèves de Riverside quittent l'école et passent directement au marché du travail. Une autre hypothèse probable serait que, dans les années antérieures, la formation professionnelle n'était pas vue de façon positive. Le tableau 10 illustre le faible nombre d'élèves âgés de moins de 20 ans inscrits à des programmes de Riverside.

Tableau 10 : Nombre d'élèves âgés de moins de 20 ans inscrits aux programmes de la Commission scolaire Riverside vs les données provinciales (CSR, services éducatifs, mars 2010)

Année	Totaux CSR	Totaux provinciaux (Tous les secteurs)
2004 - 2005	13	12,617
2005 - 2006	4	12,399
2006 - 2007	37	12,301
2007 - 2008	22	13,047

L'un des défis est d'améliorer la connaissance des programmes et des services offerts à la commission scolaire Riverside. Pour relever ce défi, le centre de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (ACCESS) focalisera sur la mise en place d'une variété de stratégies concrètes pour informer la communauté de Riverside (secteur des jeunes) sur les parcours éducatifs potentiels, les programmes et les carrières qu'offre la formation professionnelle. Premièrement, ACCESS participera aux sessions d'information organisées par les écoles secondaires à l'intention des parents et des élèves. ACCESS offrira des bourses d'études aux élèves de 5^e secondaire inscrits au centre ACCESS, puis le centre organisera des activités d'expression libre et de partage dans les écoles primaires, ce qui permettra d'informer les élèves en matière des parcours éducatifs et des carrières. Outre les diverses stratégies visant à promouvoir le centre, ACCESS aura aussi recours à une campagne publicitaire d'envergure à l'interne en vue d'accroître la visibilité du centre et de promouvoir les programmes et les services offerts par le centre de la formation professionnelle; certains moyens de promotion privilégiés seront de nature visuelle, comme les affiches, les brochures et les expositions. ACCESS développera également un laboratoire d'exploration qui permettra aux élèves du secondaire et du primaire d'avoir accès à des expériences pratiques en formation professionnelle.

Comme participante au Plan stratégique régional (Phase 3), Riverside poursuivra ses démarches pour offrir des programmes novateurs et populaires qui attireront les jeunes âgés de moins de 20 ans, particulièrement les jeunes mâles. Riverside examinera aussi la possibilité d'augmenter les partenariats avec d'autres commissions scolaires afin d'accroître le nombre de programmes et de services offerts à la communauté de Riverside.

Riverside est enthousiasmée par la perspective de développer une stratégie globale qui permettra aux élèves de faire des choix de parcours éducatifs et de carrières. Cela comprendra une stratégie de la commission scolaire qui assurera des services et un soutien aux élèves âgés de 16 à 24 ans lors de leur transition de l'école secondaire aux études postsecondaires. En dernier lieu, la commission scolaire Riverside examinera et mettra en place un programme d'études concurrentes (« Concomitance »), lequel permettra aux élèves d'obtenir un diplôme d'études secondaires et un diplôme d'études professionnelles. Cette stratégie sera avantageuse pour les élèves dont l'intégration au parcours régulier du système éducatif pose un problème et pour qui l'apprentissage d'un métier parallèlement à l'obtention de leur diplôme d'études secondaire, pourrait s'avérer bénéfique.

Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre				La planification stratégique de la CS les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS					
Orientation s du Plan stratégique MÉLS	Buts déterminés par la ministre	Cibles	Indicateurs MÉLS	Énoncés des objectifs proposés par la CS	Cibles proposées par la CS	Indicateurs CS	Échéancier ou calendrier de réalisation	Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique	Mécanismes de suivi mis en place par la CS
Améliorer la réussite et la persévérance scolaires	1. L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans	En 2020, 80 % des jeunes de moins de 20 ans ont un diplôme et une qualification (nationale)	<u>Indicateur MÉLS</u> : Taux de diplomation et de qualification au secondaire	1a) Augmenter le nombre d'élèves ayant obtenu un diplôme d'études secondaires (DES), un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une qualification au parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE) avant l'âge de 20 ans.	1a) Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans de 81 % en 2008 à 84 % en 2015.	1a) Le taux de diplomation (DES ou DEP) ou d'une qualification (PFAE) des élèves avant l'âge de 20 ans.	2010 - 2015 2010 - 2015 2010 - 2015	ACCESS mettra en place un programme d'études concurrentes (« Concomitance » - DES et DEP). Les services complémentaires travailleront en collaboration avec les écoles secondaires pour : <ul style="list-style-type: none"> établir deux sites PFAE additionnels. appuyer l'identification des élèves admissibles, déterminer leurs besoins et favoriser l'implantation du PFAE pour fournir les qualifications. Les services éducatifs offriront régulièrement des ateliers de perfectionnement professionnel, ce qui contribuera à approfondir la compréhension des enseignants et des administrateurs sur les approches pédagogiques différenciées. Ils appuieront également la mise en place de projets visant l'élaboration d'approches pédagogiques différenciées pour l'ensemble du programme éducatif. Les enseignants pourront identifier et incorporer un large éventail de matériels et de stratégies mieux adaptés à la diversité des besoins des élèves. Une attention particulière sera portée sur les prédispositions des garçons. La formation sera axée sur les domaines suivants : les styles d'apprentissage; le développement psychologique et cognitif des garçons et des filles; les élèves ayant des besoins particuliers; l'intégration de la technologie de l'information et la communication; le développement de la littératie.	ACCESS et les services éducatifs recueilleront et feront un suivi annuel des données sur le taux de diplomation (DES ou DEP), le taux de qualification (PFAE) et les inscriptions de tous les élèves. Les services éducatifs recueilleront et feront le suivi des résultats académiques de fin d'année des élèves de 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaire pour les programmes <i>ELA</i> , <i>FLS</i> et <i>HEC</i> , y compris les données de réussite des garçons et des filles.
		En 2020, 88 % des jeunes de moins de 20 ans de la CS Riverside ont un diplôme et une qualification		1b) Augmenter le nombre de garçons qui obtiendront un diplôme d'études secondaires (DES), un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une qualification au parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE) avant l'âge de 20 ans.	1b) Augmenter le taux de diplomation et de qualification chez les garçons de 73,4 % en 2008 à 79 % en 2015, et à 85 % en 2020.	1b) Le taux de diplomation (DES ou DEP) ou de qualification (PFAE) des garçons avant l'âge de 20 ans.	Le directeur des écoles secondaires accompagnera les écoles dans l'élaboration des plans de réussite des écoles, lesquels s'harmonisent aux objectifs et aux stratégies de la Convention de partenariat, puis s'assurera que des plans précis ont été déterminés pour les élèves ayant besoin de soutien.	Les services éducatifs recueilleront et feront un suivi annuel des données sur le taux de diplomation (DES ou DEP) et de qualification (PFAE) chez les garçons.	

Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre				La planification stratégique de la CS les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS					
Orientation s du Plan stratégique MELS	Buts déterminés par la ministre	Cibles	Indicateurs MELS	Énoncés des objectifs proposés par la CS	Cibles proposées par la CS	Indicateurs CS	Échéancier ou calendrier de réalisation	Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique	Mécanismes de suivi mis en place par la CS
Améliorer la réussite et la persévérance scolaires	1. L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans			1c) Augmenter le taux de réussite en mathématiques des élèves du 2 ^e cycle du primaire et du 1 ^{er} cycle du secondaire.	Augmenter, à 4% d'ici 2011, le nombre d'élèves ayant un résultat de 60% ou plus pour l'évaluation des situations mathématiques du 2e cycle du primaire. *Des données de base seront obtenues et des objectifs seront produits en s'appuyant sur les résultats de fin de cycle des élèves du 2 ^e cycle du primaire pour l'évaluation des situations mathématiques. Augmenter, à 4 % d'ici 2011, le nombre d'élèves ayant un résultat de 60 % ou plus du 1 ^{er} cycle du secondaire pour l'évaluation des situations mathématiques.	Résultats d'ensemble de fin de cycle du 2 ^e cycle du primaire et du 1 ^{er} cycle du secondaire pour l'évaluation des situations mathématiques – juin 2011.	2010 - 2011	Les conseillers pédagogiques en mathématiques, science et technologie, travailleront en collaboration avec un groupe d'enseignants de 2 ^e cycle du primaire et de 1 ^{er} cycle du secondaire pour mettre en place une trousse d'outils pour les mathématiques.	Les conseillers pédagogiques effectueront une préévaluation et une postévaluation des enseignants et des élèves visés par la trousse d'outils afin d'évaluer : <ul style="list-style-type: none"> • l'impact qu'ont les stratégies et les ressources en matière des pratiques professionnelles • l'impact des pratiques professionnelles par rapport à la réussite des élèves. Les conseillers pédagogiques recueilleront et feront le suivi des résultats de fin de cycle en évaluation des situations mathématiques du 2 ^e cycle du primaire et du 1 ^{er} cycle du secondaire (2011).

Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre				La planification stratégique de la CS les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS					
Orientation s du Plan stratégique MÉLS	Buts déterminés par la ministre	Cibles	Indicateurs MÉLS	Énoncés des objectifs proposés par la CS	Cibles proposées par la CS	Indicateurs CS	Échéancier ou calendrier de réalisation	Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique	Mécanismes de suivi mis en place par la CS
Améliorer la réussite et la persévérance scolaires	1. L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans	Sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs)	D'ici 2020, réduire de 8000 le nombre de décrocheurs	1d) Diminuer le taux annuel de décrochage des élèves inscrits au secteur des jeunes.	<u>Objectif de la CSR</u> Diminuer le taux annuel de décrochage de 200 élèves en 2007 (24 % du total de la clientèle inscrite au secteur des jeunes de la CSR) et atteindre 16 % en 2015 et 10 % en 2020.	Nombre d'élèves qui sortent du secteur des jeunes sans diplôme d'études secondaires (DES) ni qualification au parcours de la formation axée sur l'emploi (PFAE).	2010 – 2014	Les services éducatifs mettront en place des mesures qui permettront aux écoles de mettre en application de façon efficace le sondage « Tell Them From Me » (TTFM) : <ul style="list-style-type: none"> deux personnes-ressources du centre administratif offriront une session d'information à l'intention des équipes des écoles et les accompagneront sur place pour la gestion et l'évaluation du sondage. 	Le directeur des écoles primaires s'assurera que les écoles aient mis en œuvre le sondage, qu'elles aient obtenu et évalué les données et que les besoins aient été identifiés dans le plan de réussite de l'école et dans la CGRE. Les services complémentaires feront le suivi du développement des plans de transition pour les élèves et des « programmes de transition au secondaire ». Les services complémentaires recueilleront et feront le suivi des résultats académiques des élèves à risque qui passent du primaire au 1 ^{er} cycle du secondaire en mathématiques, ELA et FLS.
		2010 – 2015	Les services éducatifs fourniront aux écoles des exemples de stratégies et un modèle de plan de transition pour les accompagner dans l'élaboration d'un plan de transition pour les élèves à risque du 3 ^e cycle du primaire et du 1 ^{er} cycle du secondaire. Le plan de transition comprendra un PEI, des mesures de soutien et des recommandations, de nature pédagogique et sociale, tant pour l'école que le domicile.						
		2010 - 2015	Un soutien sera fourni aux écoles pour l'organisation d'un « camp préparatoire à la transition au secondaire ». Ce camp d'été est destiné aux élèves à risque du 3 ^e cycle du primaire et comprend un plan d'enseignement individualisé et une variété de composantes de soutien social et pédagogique, comme le développement de la littératie, le mentorat, les activités parascolaires et le tutorat.						

Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre				La planification stratégique de la CS les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS					
Orientation s du Plan stratégique MÉLS	Buts déterminés par la ministre	Cibles	Indicateurs MÉLS	Énoncés des objectifs proposés par la CS	Cibles proposées par la CS	Indicateurs CS	Échéancier ou calendrier de réalisation	Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique	Mécanismes de suivi mis en place par la CS
Améliorer la réussite et la persévérance scolaires	2a L'amélioration de la maîtrise de la langue française	Lecture/Écriture		2a.1) Améliorer le taux de réussite en lecture des élèves du 2^e cycle du primaire : Programme de formation de l'école québécoise, français langue seconde, compétence 2 (Interagir : comprendre et lire).	2a.1.1) Augmenter de *5% annuellement, le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 ou plus selon l'échelle des compétences du MÉLS en français langue de base, compétence 2.	2a.1) Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 selon l'échelle des compétences du MÉLS en français langue seconde à la fin du 2 ^e cycle du primaire.	2010 - 2015	Les services éducatifs offriront régulièrement, au cours de l'année, des ateliers de perfectionnement professionnel, ce qui contribuera à approfondir la compréhension des enseignants et des administrateurs et à appuyer la mise en place de projets visant l'élaboration d'approches pédagogiques différenciées pour les programmes <i>English Language Arts</i> et français langue seconde. Les enseignants pourront identifier et incorporer un large éventail de matériels pédagogiques et de stratégies mieux adaptés à la diversité des besoins des élèves. Une attention particulière sera portée sur les prédispositions de réussite des garçons. La formation sera axée sur les domaines suivants : les styles d'apprentissage et le développement physiologique et cognitif des garçons et des filles; les élèves ayant des besoins particuliers; et le développement de la littératie.	Les services éducatifs recueilleront et feront un suivi annuel des résultats de fin de cycle des élèves du 2 ^e cycle du primaire en français langue seconde, compétence 2 et des élèves du 2 ^e cycle du primaire du programme <i>English Language Arts</i> , compétence 1.
	2b L'amélioration de la maîtrise de la langue anglaise	Compréhension de la lecture			2a.1.2) Augmenter de *5% annuellement, le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 ou plus selon l'échelle des compétences du MÉLS pour le programme d'immersion en français, compétence 2.		2010 - 2015	Le conseiller pédagogique du RÉCIT organisera des ateliers de perfectionnement professionnel à l'intention d'une cohorte d'enseignants en matière de stratégies dans le cadre de l'intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication favorisant la réussite des élèves en lecture.	
	<i>N.B. Cet objectif a été établi par les commissions scolaires anglophones et non par la ministre.</i>			2b.1) Améliorer le taux de réussite en lecture des élèves du 2^e cycle du primaire : Programme de formation de l'école québécoise, <i>English Language Arts</i> , compétence 1 (lire et écouter des textes littéraires, populaires et courants).	2b.1) Augmenter de *5% annuellement, le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 ou plus selon l'échelle des compétences du MÉLS pour le programme <i>English Language Arts</i> , compétence 1.	2b.1) Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 selon l'échelle des compétences du MÉLS pour le programme <i>English Language Arts</i> à la fin du 2 ^e cycle du primaire.	2010 - 2011	Les conseillers pédagogiques en langues présenteront une trousse d'outils pour la littératie à un groupe d'enseignants des programmes <i>English Language Arts</i> et français langue seconde du 2 ^e cycle du primaire (Expression orale).	Les conseillers pédagogiques effectueront une préévaluation et une postévaluation des enseignants et des élèves visés par la trousse d'outils afin d'évaluer :
					* Des données de base seront obtenues en juin 2010		2010 - 2011	Les conseillers pédagogiques en langues présenteront une trousse d'outils pour la littératie à un groupe d'enseignants des programmes <i>English Language Arts</i> et français langue seconde du 3 ^e cycle du primaire (<i>Writing Traits</i>). Les conseillers des bibliothèques présenteront une trousse d'outils pour les bibliothèques à un groupe d'enseignants de certaines écoles. Cette trousse propose des orientations et des ressources pour créer une bibliothèque efficace afin de rendre son utilisation plus conviviale aux enseignants et aux élèves et plus enrichie de sujets compréhensibles et d'intérêt aux élèves.	<ul style="list-style-type: none"> l'impact qu'ont les stratégies et les ressources sur les pratiques professionnelles l'impact des pratiques professionnelles par rapport à la réussite des élèves.

Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre				La planification stratégique de la CS les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS					
Orientation s du Plan stratégique MÉLS	Buts déterminés par la ministre	Cibles	Indicateurs MÉLS	Énoncés des objectifs proposés par la CS	Cibles proposées par la CS	Indicateurs CS	Échéancier ou calendrier de réalisation	Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique	Mécanismes de suivi mis en place par la CS
Améliorer la réussite et la persévérance scolaires	2a L'amélioration de la maîtrise de la langue française	Lecture/Écriture		2a.2) Améliorer le taux de réussite en lecture des élèves du 1^{er} cycle du secondaire : Programme de formation de l'école québécoise, français langue seconde, compétence 3 (lire des textes variés en français/lire des textes courants et littéraires en français).	2a.2.1) Augmenter de 5% annuellement, le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 ou plus selon l'échelle des compétences du MÉLS en français langue de base, compétence 3. 2a.2.2) Augmenter de 5% annuellement, le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 ou plus selon l'échelle des compétences du MÉLS en français enrichi, compétence 3.	2a.2) Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 selon l'échelle des compétences du MÉLS en français langue seconde à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	2010 - 2015	Les services éducatifs offriront régulièrement, au cours de l'année, des ateliers de perfectionnement professionnel à un groupe spécifique d'enseignants et à tous les administrateurs, ce qui contribuera à approfondir leur compréhension et à appuyer la mise en place de projets visant l'élaboration d'approches pédagogiques différenciées pour les programmes <i>English Language Arts</i> et français langue seconde. Les enseignants pourront identifier et incorporer un large éventail de matériels pédagogiques et de stratégies mieux adaptés à la diversité des besoins des élèves. Une attention particulière sera portée sur les prédispositions de réussite des garçons. La formation sera axée sur les domaines suivants : les styles d'apprentissage et le développement physiologique et cognitif des garçons et des filles; les élèves ayant des besoins particuliers; et le développement de la littératie.	Les services éducatifs recueilleront et feront un suivi annuel des résultats de fin de cycle des élèves du 1 ^{er} cycle du secondaire en français langue seconde, compétence 3 et des élèves du 1 ^{er} cycle du programme <i>English Language Arts</i> , compétence 3.
	2b L'amélioration de la maîtrise de la langue anglaise <i>N.B. Cet objectif a été établi par les commissions scolaires anglophones et non par la ministre.</i>	Compréhension de la lecture		2b.2) Améliorer le taux de réussite en lecture des élèves du 1^{er} cycle du secondaire : Programme de formation de l'école québécoise, <i>English Language Arts</i> , compétence 3 (lire et écouter des textes des médias, parlés et écrits).	2b.2) Augmenter de 5% annuellement, le pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 ou plus selon l'échelle des compétences du MÉLS pour le programme <i>English Language Arts</i> , compétence 3.	2b.2) Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau 4 selon l'échelle des compétences du MÉLS pour le programme <i>English Language Arts</i> à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	2010 - 2015	Le conseiller pédagogique du RÉCIT organisera des ateliers de perfectionnement professionnel à l'intention d'une cohorte d'enseignants en matière de stratégies dans le cadre de l'intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication favorisant la réussite des élèves en lecture.	Les conseillers pédagogiques effectueront une préévaluation et une postévaluation des enseignants et des élèves visés par la trousse d'outils afin d'évaluer : • l'impact qu'ont les stratégies et les ressources sur les pratiques professionnelles • l'impact des pratiques professionnelles par rapport à la réussite des élèves.
				Indicateur MÉLS : Taux de réussite à l'épreuve de français (FLS), 5 ^e secondaire, volet écriture		Taux de réussite à l'épreuve de français (FLS), 5 ^e secondaire, volet écriture		2010 - 2015	Au cours de l'année, les conseillers pédagogiques en langues présenteront une trousse d'outils pour la littératie à un groupe d'enseignants des programmes <i>English Language Arts</i> et français langue seconde du 1 ^{er} cycle du secondaire, selon les diverses stratégies essentielles à la lecture. Le directeur des écoles secondaires accompagnera les écoles dans l'élaboration des plans de réussite des écoles, lesquels s'harmonisent aux objectifs et aux stratégies de la Convention de partenariat, puis s'assurera que des plans précis ont été déterminés pour les élèves ayant besoin de soutien

Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre				La planification stratégique de la CS les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS					
Orientation s du Plan stratégique MÉLS	Buts déterminés par la ministre	Cibles	Indicateurs MÉLS	Énoncés des objectifs proposés par la CS	Cibles proposées par la CS	Indicateurs CS	Échéancier ou calendrier de réalisation	Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique	Mécanismes de suivi mis en place par la CS
Améliorer la réussite et la persévérance scolaires	2c L'amélioration de la maîtrise de la langue française. Programmes de français langue de base et français enrichi, volet écriture, épreuves de juin N.B. Cet objectif a été établi par la ministre	Écriture	Indicateur MÉLS : Taux de réussite à l'épreuve de français langue seconde, 5 ^e secondaire, volet écriture	2c.1) L'amélioration du taux de réussite à l'épreuve de français langue de base, 5 ^e secondaire, volet écriture, selon le Programme de formation de l'école québécoise; épreuves uniques de juin du MÉLS 2c.2) L'amélioration du taux de réussite à l'épreuve de français enrichi, 5 ^e secondaire, volet écriture, selon le Programme de formation de l'école québécoise; épreuves de juin	2c.1) Augmenter de 5 % annuellement le taux de réussite à l'épreuve de français langue de base, volet écriture. De 59,4 % en juin 2010 à 64,4 % en juin 2011. 2c.2) Augmenter de 5 % annuellement le taux de réussite à l'épreuve de français enrichi, volet écriture. De 76,3 % en juin 2010 à 82,3 % en juin 2011.	2c.1) Note de l'élève obtenue à l'épreuve de français langue de base, volet écriture; épreuves uniques de juin du MÉLS 2c.2) Note de l'élève obtenue à l'épreuve de français enrichi, volet écriture; épreuves de juin	2010 - 2011	Le conseiller pédagogique en langues introduira une trousse pédagogique pour la littératie à une cohorte d'enseignants de français langue seconde de cinquième secondaire. Les ateliers de formation comprendront une évaluation collective d'exemples de productions écrites des élèves, et l'exploration d'une variété de stratégies issue de la recherche visant à améliorer la compétence des élèves en écriture.	Le conseiller pédagogique en langues recueillera et analysera les résultats des élèves à l'épreuve de français langue de base et français enrichi; épreuves de juin Le conseiller pédagogique en langues mesurera l'impact des stratégies d'enseignement introduites par le conseiller en matière des pratiques professionnelles et de la réussite des élèves.

Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre				La planification stratégique de la CS les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS					
Orientation s du Plan stratégique MELS	Buts déterminés par la ministre	Cibles	Indicateurs MELS	Énoncés des objectifs proposés par la CS	Cibles proposées par la CS	Indicateurs CS	Échéancier ou calendrier de réalisation	Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique	Mécanismes de suivi mis en place par la CS
Améliorer la réussite et la persévérance scolaires	3. L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage			3a) Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) chez les élèves ayant des besoins particuliers.	3a.1) Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme (DES ou DEP) chez les élèves à risque, avant l'âge de 20 ans, de 45 % en 2008 à 55 % d'ici 2015. 3a.2) Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme (DES ou DEP) chez les élèves handicapés, avant l'âge de 21 ans, de 42 % en 2008 à 50 % d'ici 2015.	3a.1) Le taux d'obtention d'un diplôme (DES ou DEP) chez les élèves à risque avant l'âge de 20 ans 3a.2) Le taux d'obtention d'un diplôme (DES ou DEP) chez les élèves handicapés, avant l'âge de 21 ans	2010 - 2015 2010 - 2015	Les services complémentaires organiseront des ateliers de perfectionnement professionnel à l'intention du personnel (éducateurs en service de garde, techniciens en éducation spécialisée, préposés, nouveaux enseignants) afin d'assurer un soutien adéquat aux élèves ayant des besoins particuliers. Les domaines suivants feront l'objet de ces ateliers de formation : autisme, TDAH, gestion du comportement, différenciation et l'élaboration du PEI. Le conseiller pédagogique du RÉCIT proposera des stratégies diverses pour faciliter l'intégration des technologies de l'information et de la communication au programme éducatif favorisant l'augmentation de la réussite chez les élèves ayant des besoins particuliers. Les stratégies privilégiées comprennent l'utilisation d'ordinateurs portables, le stylo SMART, le tableau SMART, ABRACADABRA (logiciel de développement de la littérature précoce), PERLE (logiciel de portfolio électronique) et du matériel de lecture audio.	Les services complémentaires évalueront l'efficacité des stratégies par l'étude des rétroactions fournies sur les formulaires d'évaluation.

Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre				La planification stratégique de la CS les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS					
Orientation s du Plan stratégique MÉLS	Buts déterminés par la ministre	Cibles	Indicateurs MÉLS	Énoncés des objectifs proposés par la CS	Cibles proposées par la CS	Indicateurs CS	Échéancier ou calendrier de réalisation	Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique	Mécanismes de suivi mis en place par la CS
Améliorer la réussite et la persévérance scolaires	3. L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage			3b) Améliorer le taux d'obtention d'une première qualification au parcours de la formation axée sur l'emploi (PFAE) chez les élèves ayant des besoins particuliers.	3b.1) Améliorer le pourcentage d'obtention d'une qualification au parcours de la formation axée sur l'emploi (PFAE) chez les élèves à risque, avant l'âge de 20 ans : <ul style="list-style-type: none"> l'augmentation souhaitée pour le programme de formation à un métier semi-spécialisé est de 5% annuellement pour le programme de la formation préparatoire à l'emploi, des données de base et des objectifs seront produits en s'appuyant sur les résultats des élèves en 2010. 3b.2) Améliorer le pourcentage d'obtention d'une qualification au parcours de la formation axée sur l'emploi (PFAE) chez les élèves handicapés, avant l'âge de 21 ans : <ul style="list-style-type: none"> l'augmentation souhaitée pour le programme de formation à un métier semi-spécialisé est de 5% annuellement pour le programme de la formation préparatoire à l'emploi, des données de base et des objectifs seront produits s'appuyant sur les résultats des élèves en 2010. 	3b.1) Le nombre d'élèves à risque : <ul style="list-style-type: none"> inscrits au PFAE (programme de formation à un métier semi-spécialisé et programme de la formation préparatoire à l'emploi) avant l'âge de 20 ans obtention d'une qualification au PFAE avant l'âge de 20 ans. 3b.2) Le nombre d'élèves handicapés : <ul style="list-style-type: none"> inscrits au PFAE (programme de formation à un métier semi-spécialisé et programme de la formation préparatoire à l'emploi) avant l'âge de 21 ans obtention d'une qualification au PFAE avant l'âge de 21 ans. 	2010-2012	Les services complémentaires, en collaboration avec les écoles secondaires veilleront à : <ul style="list-style-type: none"> établir deux sites PFAE additionnels appuyer l'identification des élèves admissibles, déterminer les besoins des élèves et soutenir la mise en place du PFAE. 	Les services complémentaires rencontreront fréquemment les partenaires concernés afin d'assurer le développement de ces sites. Les services complémentaires feront le suivi du nombre de nouveaux sites et des nouvelles inscriptions d'étudiants.

Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre				La planification stratégique de la CS les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS					
Orientation s du Plan stratégique MÉLS	Buts déterminés par la ministre	Cibles	Indicateurs MÉLS	Énoncés des objectifs proposés par la CS	Cibles proposées par la CS	Indicateurs CS	Échéancier ou calendrier de réalisation	Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique	Mécanismes de suivi mis en place par la CS
Maintenir les conditions favorables à la poursuite des études	4. L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire	4a) Sécurité des établissements	—	—	4a.1) Tous les individus des écoles, des centres et du centre administratif de la Commission scolaire Riverside seront en sécurité et exempts de violence physique, émotionnelle ou psychologique et de menaces de violence. 4a.1.1) Réduire à zéro le nombre de cas de violence psychologique ou physique. 4a.1.2) Augmenter à 100 % le nombre d'élèves qui se sentent physiquement et psychologiquement en sécurité dans leur école.	Nombre de cas de harcèlement signalé par école. Pourcentage d'élèves et d'employés qui se sentent physiquement et psychologiquement en sécurité dans leur école selon le sondage « <i>Tell Them From Me</i> ». Données par école sur le : <ul style="list-style-type: none"> nombre d'incidents dérogatoires au Code de conduite nombre de renvois de l'école. 	2010 - 2015	Le service des ressources humaines fournira annuellement à l'ensemble des écoles un nombre adéquat de copies du Code de conduite. Le service des ressources humaines encouragera l'application du Code de conduite de la CSR et son utilisation comme outil principal pour renforcer les mesures favorisant un milieu exempt de violence. Le personnel de la commission scolaire procédera à la formation des enseignants et des administrateurs sur la façon adéquate d'appliquer le Code de conduite en utilisant des programmes et des stratégies variés : <ul style="list-style-type: none"> Niveau primaire : <i>Second Steps, Steps to Respect, Peer Mediation</i> et <i>Drug Awareness</i> Niveau secondaire : <i>Peer Mediation, The Planning Room</i> et <i>Après Coup</i> Le service des ressources humaines s'assurera que le Code de conduite est disponible et qu'il fait partie du quotidien dans les écoles.	Le service des ressources humaines surveillera le pourcentage d'élèves qui se sentent physiquement et psychologiquement en sécurité dans leur école en utilisant le sondage « <i>Tell Them From Me</i> ».

Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre				La planification stratégique de la CS les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS					
Orientation s du Plan stratégique MELS	Buts déterminés par la ministre	Cibles	Indicateurs MELS	Énoncés des objectifs proposés par la CS	Cibles proposées par la CS	Indicateurs CS	Échéancier ou calendrier de réalisation	Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique	Mécanismes de suivi mis en place par la CS
Maintenir les conditions favorables à la poursuite des études	4. L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire	4a) Sécurité des établissements	—	4a.2) Augmenter le nombre d'employés et d'élèves qui : <ul style="list-style-type: none"> • connaissent, comprennent et appliquent les mesures d'urgence • se sentent bien préparés 	100% de nos employés ont une copie du PMU et sont familiers avec le document.	Cueillette de données par école (selon le rapport de fin d'année et le rapport sur les situations d'urgence) en matière du : <ul style="list-style-type: none"> • nombre d'employés n'ayant pas une copie du PMU • nombre de réunions destinées aux employés en matière du PMU et le taux de participation à ces réunions • nombre de groupes d'employés et d'élèves qui participent aux exercices par rapport à la mise en pratique du PMU. 	Terminaison juin 2011	Le service des ressources matérielles désignera une personne responsable pour accompagner chaque école au cours de l'année initiale de la mise en œuvre de son PMU.	Le service des ressources matérielles recueillera et fera l'étude des rapports de fin d'année et des rapports sur les situations d'urgence afin d'évaluer périodiquement l'efficacité des stratégies et des mesures adoptées.
				selon le Plan de mesures d'urgence (PMU) de la Commission scolaire Riverside.	*Augmenter le pourcentage d'élèves et d'employés qui jugent que l'école est un milieu sécuritaire.	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de données, par école, d'après le sondage « Tell Them From Me » ou en utilisant un outil semblable, pour déterminer si les individus se sentent en sécurité dans leur école et s'ils sont prêts à faire face à une situation d'urgence. 	2010 - 2015	Le service des ressources matérielles s'assurera que le quatrième objectif, lequel porte sur l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire, soit un point permanent lors des réunions du comité consultatif de gestion. Cela favorisera le transfert d'expertise et l'échange de suggestions quant aux moyens à privilégier pour permettre aux écoles et aux centres d'adapter le PMU à leur situation respective.	
								Terminaison septembre 2010	Le service des ressources matérielles transmettra une copie électronique du PMU à l'ensemble des écoles afin que celles-ci puissent en faire la distribution à chaque employé.
								En cours	Le service des ressources matérielles s'assurera que les écoles tiennent un minimum de deux réunions à l'intention du personnel de l'école en matière du PMU; soit, au début de l'année et à la mi-année scolaire.
								Terminaison juin 2010	Le service des ressources matérielles travaillera à l'élaboration d'outils ou de modèles pour accompagner les écoles quant au respect et à l'application des règles de la Politique sur la santé et la sécurité et du PMU.
						Selon le besoin	Suivant une situation d'urgence, une rencontre aura lieu systématiquement entre le comité de l'équipe centrale d'intervention en cas d'urgence (CÉCIU) et le comité de l'équipe locale d'intervention en cas d'urgence (CÉLIU) pour rendre compte de la situation, déterminer s'il y a lieu d'apporter des changements ou des améliorations et produire des plans d'action pour remédier aux lacunes signalées.		
					* Des données de base seront obtenues en juin 2011				

Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre				La planification stratégique de la CS les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS						
Orientation s du Plan stratégique MELS	Buts déterminés par la ministre	Cibles	Indicateurs MELS	Énoncés des objectifs proposés par la CS	Cibles proposées par la CS	Indicateurs CS	Échéancier ou calendrier de réalisation	Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique	Mécanismes de suivi mis en place par la CS	
Maintenir les conditions favorables à la poursuite des études	4. L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire	4b) Saine alimentation	—	—	4b) Sensibiliser davantage les élèves et le personnel et renforcer la mise en pratique de la Politique sur les saines habitudes de vie de la CSR.	100% de nos écoles offriront mensuellement au moins une activité dans le cadre de la nutrition.	Nombre d'activités offertes chaque mois dans les écoles primaires et secondaires dans le cadre de la nutrition pour appuyer la mise en pratique de la Politique sur les saines habitudes de vie. Rétroactions des élèves quant à la mesure sur la nutrition selon le sondage « <i>Tell Them From Me</i> ».	2010 - 2012	Le secrétaire général travaillera en collaboration avec les conseillers pédagogiques des services éducatifs pour organiser une campagne promotionnelle sur les saines habitudes de vie. Des informations pertinentes, comme une saine nutrition et des activités physiques seront disponibles sur le site Internet de la CSR chaque mois. Les écoles seront invitées à participer et poursuivre des activités connexes dans leur école respective. Des données de base seront produites s'appuyant sur les résultats de la mesure sur la nutrition, d'après le sondage « <i>Tell Them From Me</i> », effectué en 2010.	Le secrétaire général examinera les rapports des directeurs du primaire et du secondaire lors de réunions mensuelles. Le secrétaire général examinera les rapports présentés au comité consultatif de gestion lors des réunions régulières.
		4c) Mode de vie physiquement actif	—	—	4c) Sensibiliser davantage les élèves et le personnel et renforcer la mise en pratique de la Politique sur les saines habitudes de vie de la CSR.	Toutes les écoles primaires participeront à au moins une activité parascolaire chaque mois.	Nombre d'activités physiques parascolaires offertes mensuellement au primaire. Rétroactions des élèves quant à la mesure sur les activités physiques, selon le sondage « <i>Tell Them From Me</i> ».	2010 - 2012	Le secrétaire général travaillera en collaboration avec les conseillers pédagogiques des services éducatifs pour organiser une campagne promotionnelle sur les saines habitudes de vie. Des informations pertinentes, comme une saine nutrition et des activités physiques seront disponibles sur le site Internet de la CSR chaque mois. Les écoles seront invitées à participer et poursuivre des activités connexes dans leur école respective. Le secrétaire général parrainera l'activité « Bouge-O-Thon » pour l'ensemble des écoles primaires.	Le secrétaire général présentera une mise à jour lors des réunions mensuelles. Les rapports seront présentés au comité consultatif de gestion lors des réunions régulières.

Les orientations du plan stratégique du Ministère et les buts déterminés par la ministre				La planification stratégique de la CS les objectifs mesurables (cibles) identifiés par la CS, les indicateurs de la CS, les moyens, l'échéancier et les mécanismes de suivi proposés par la CS						
Orientation s du Plan stratégique MÉLS	Buts déterminés par la ministre	Cibles	Indicateurs MÉLS	Énoncés des objectifs proposés par la CS	Cibles proposées par la CS	Indicateurs CS	Échéancier ou calendrier de réalisation	Moyens que la CS entend prendre pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques qu'elle a établis dans son plan stratégique	Mécanismes de suivi mis en place par la CS	
Répondre aux besoins de formation des personnes et aux besoins de main-d'œuvre	5. L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle	À venir	<u>Indicateur MÉLS</u> : Nombre de jeunes inscrits en formation professionnelle avant l'âge de 20 ans	5a) Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle.	Augmenter de 8 % annuellement le nombre de nouveaux élèves inscrits en formation professionnelle, selon les données de base obtenues en 2007 – 2008 (22 élèves).	Nombre de nouveaux étudiants de moins de 20 ans inscrits annuellement en formation professionnelle.	2010 - 2020	ACCESS informera la communauté de Riverside (secteur des jeunes) au sujet des parcours pédagogiques potentiels, des programmes éducatifs et des carrières offertes en formation professionnelle :	Le personnel administratif d'ACCESS fera une vérification annuelle, à l'aide de Jade « Tosca », du nombre d'étudiants de moins de 20 ans inscrits au cours de l'année. Le personnel administratif d'ACCESS tiendra des discussions avec les directeurs des écoles secondaires et le personnel du centre ACCESS pour évaluer l'efficacité des stratégies en matière de diffusion de renseignements. • Nombre de sessions d'information tenues • Nombre de bourses offertes • Nombre d'activités «Parle-moi de ce que tu fais» dispensées • Impact de la nouvelle campagne publicitaire • Nombre de visiteurs au Laboratoire d'exploration de la FP en 2014 • Nombre de visiteurs du site Internet ACCESS suivra de près le nombre de visiteurs de son site Internet et des réseaux sociaux implantés • Nombre d'élèves contactés ou • Nombre de nouveaux inscrits • Nombre d'élèves contactés • Nombre d'élèves inscrits • Nombre de nouveaux programmes offerts	
								• participer aux sessions d'information organisées par les écoles secondaires à l'intention des parents et des élèves		
								2010		• mettre en place des bourses d'études pour les élèves de 5 ^e secondaire qui sont inscrits au centre ACCESS
								2010 - 2020		• organiser des activités d'expression libre et de partage dans les écoles primaires, qui permettront la communication d'informations en matière des choix de programmes de formation et de carrière
								2010 - 2011		• faire la promotion des programmes et des services offerts au centre de formation professionnelle, au moyen de matériels visuels (affiches, brochures et imprimés publicitaires)
								2013		• développer un « laboratoire d'exploration » qui permettra aux étudiants d'avoir accès à des expériences pratiques en formation professionnelle
								2010 - 2011		ACCESS mettra en place des stratégies permettant de diffuser des informations au-delà de la communauté de Riverside : • mise à jour du site Internet actuel d'ACCESS • établir un service de réseautage social (Facebook, Twitter, etc.), ce qui permettra la communication d'informations au secteur des jeunes
								2011		ACCESS fera l'étude de la création d'un programme d'études à l'intention des personnes âgées de 16 à 24 ans.
								2012		ACCESS mettra en place un programme d'études concurrent (« Concomitance » - DES et DEP).
								2014		ACCESS présentera une demande de programmes novateurs et populaires selon l'échéancier déterminé dans le prochain Plan stratégique régional (Phase 3).

Les mécanismes de suivi établis par la commission scolaire :

Les procédures générales établies pour le suivi semestriel, soit l'analyse, la révision et la reddition de compte quant au progrès des orientations du plan stratégique, sont les suivantes :

- les personnes ou les unités administratives responsables de l'action stratégique établie veilleront à l'évolution du plan d'action et présenteront un rapport écrit sur le progrès;
- le rapport de suivi sera soumis à la table des cadres de l'administration aux fins d'examen;
- le rapport de suivi sera aussi présenté aux comités permanents concernés qui en feront l'examen et des recommandations;
- le rapport de suivi sera présenté au conseil des commissaires aux fins d'examens.

Le progrès en matière des objectifs, des buts et des stratégies et le niveau atteint des résultats déterminés dans les cinq orientations, fera partie du rapport annuel de la commission scolaire et sera rendu publique. Suivant le rapport annuel de la commission scolaire, la convention peut faire l'objet de modifications.

Les engagements des parties :

Considérant que la convention de partenariat vise à accroître la persévérance scolaire et la réussite des élèves;

Considérant que les commissions scolaires contribuent à la mise en œuvre des orientations et des plans d'action ministériels;

Considérant que la signature de la convention de partenariat n'a pas pour objectif d'ajouter des ressources financières additionnelles à celles qui sont allouées à la commission scolaire conformément aux règles budgétaires;

Considérant quelles commissions scolaires contribueront, s'il y a lieu, à des travaux qui seront mis en place par le MELS afin de définir de nouveaux indicateurs.

Les parties conviennent des engagements suivants :

Le MÉLS s'engage à :

Soutenir la commission scolaire dans la mise en œuvre et le suivi de sa convention de partenariat et dans le processus de reddition de comptes;

Fournir, au fur et à mesure de leurs disponibilités, des données statistiques, de l'information ou des analyses pertinentes permettant de soutenir la mise en œuvre de la convention de partenariat.

La Commission scolaire s'engage à :

Assurer une gestion efficace et efficiente des fonds publics qui lui sont confiés;

La durée de la convention :

La durée de la convention sera du 1^{re} juillet 2010 au 1^{re} juillet 2015.

Les signataires de la convention :

Pour le Ministère :

Michelle Courchesne
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Leo Lafrance
Sous-ministre adjoint responsable SSCAAA

Pour la Commission scolaire :

Moira Bell
Présidente, Commission scolaire Riverside

Stephen Lessard
Directeur général, Commission scolaire Riverside